



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

60 ans après le 17 octobre 1961, exigeons reconnaissance vérité et justice

60 ans après le 17 octobre 1961, le Mouvement de la Paix exige reconnaissance, vérité et justice.

Depuis le massacre de la manifestation pacifique des Algériens à Paris le 17 octobre 1961, soixante années se sont écoulées. Ces 60 années ont été marquées essentiellement par l'occultation de la réalité et un déni de justice - y compris en maintenant des difficultés pour avoir accès à toutes les archives.

Le Mouvement de la Paix participe le 17 octobre, au plan national mais aussi dans de nombreuses localités, aux manifestations pour faire que ces tueries ne soient pas occultées.

Le Mouvement de la Paix exige de la France à travers l'expression du Président de la République:

- La reconnaissance officielle de ce massacre par l'État français.
- La vérité totale sur le nombre de victimes et sur l'ensemble des faits en levant tous les obstacles pour l'accès aux archives.
- La justice qui doit clairement désigner les responsabilités et condamner les coupables.
- La réparation qui est due aux victimes.

La réalisation de ces exigences est une nécessité pour que se mettent en place tous les partenariats possibles et nécessaires entre les citoyens des deux pays, et que puisse se mettre en place un vrai traité de paix et d'amitié entre la France et l'Algérie.

Le Mouvement de la Paix

A Paris, le 15 octobre 2021